

A PROPOS D'ELECTION

Cette année, chose très rare, nous n'avons personne à élire faute de candidature.

Et personne n'est à réélire : Henri Desbois, seul dans cette configuration, nous a fait savoir qu'il ne poursuivrait pas l'aventure après des années d'engagement à nos côtés.

À noter qu'il est toujours possible pour la FDFR de coopter en cours d'année des nouveaux membres à son CA.

A PROPOS DE VOTES

Cette année nous vous proposons donc trois votes, tous concernent les tarifs. Vous trouverez donc ci-dessous (complétant l'ensemble des documents financiers habituels) des extraits de commission finance et CA, remaniés pour éclairer les votes qui vous sont soumis.

- Une dernière commission finance a eu lieu le 17 avril pour tenter d'affiner les comptes 2024 et 2025
- Les estimations nous amènent encore à des -27000 euros en 2024 ou -29000 en 2025
- Nous finissons l'année 2023 à -23 062 euros, y compris avec une large part qui reste tout à fait conjoncturelle, mais sont aussi en cause :
 - Les suites de l'ère covid avec une reprise plus lente, pour ce qui concerne les recettes cinéma et les adhésions.
 - Les conséquences de l'inflation qui pèse directement sur l'énergie, l'essence, et là aussi sur le cinéma scolaire.
- Nos fonds propres fondent et ne pourront supporter 2 ans de plus à ce rythme
- Nous connaissons encore des pistes de refondation financière : économies, sponsors, mécénat, nouveaux conventionnement avec des partenaires...
- Nous estimons de notre devoir de ne plus perdre de temps et d'agir, même si vous constaterez dans le rapport financier, que beaucoup a déjà été fait (plus d'adhésions, d'entrées (ou de séances) de cinéma, de ventes...) mais il nous faut agir pour anticiper et maintenir le niveau de service qui porte ses fruits auprès de vous et de nos partenaires.
- Le CA exceptionnel du 29 avril 2024, au regard de l'ensemble des éléments dont il dispose propose donc en plus du maintien des efforts et de la mise en œuvre des pistes connues les choses suivantes :

SOUMIS A DELIBERATION

VOTE 1 * / Faire évoluer le tarif de l'adhésion des associations de 120 à 140 euros

VOTE 2 * / Faire évoluer le tarif de l'adhésion individuelles de 15 à 17 euros

VOTE 3 * / Faire évoluer le tarif ciné enfants de 2,50 euros à 3 euros

1* Gain net espéré / budget 2023, 103*20 : 2060 euros. A noter : la dernière augmentation date de 10 ans en 2014/2015 (auparavant 90 euros)

2* Gain net espéré / budget 2023 : 4666*2 = 9332 euros. A noter : la dernière augmentation date de 8 ans en 2016/2017 (auparavant 14 euros)

3* Gain net espéré / budget 2023 : peu probant mais soucis de cohérence et de facilités de gestion avec le tarif ciné scolaire enfant (qui ne dépend pas de nous) qui est passé à 3,00 euros en septembre 2023.

MERCI DE VOTRE PRÉSENCE PARMIS NOUS ET DE VOS VOTES